# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 AOUT 1857.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co. ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES: G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.


NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 8 AOUT.

### Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numeros. On paiera aux porteurs.

### Ventes à l'encan de ce jour.

PAR M... HERNANDEZ JR—A onze heures et demie du matin, au No 2, rue Vieille Levée, 3e district—Vaches, taureau, chevaux, voitures, charrette etc.

PAR M. BARNETT JR—A 11 heures du matin, en son magasin d'encan, encoignure Chartres et St-Louis—Linge fait pour enfans et jeunes gens, toile d'Irlande, courtepointes, châles, etc.

PAR R. B. SYKES—A 10 heures A. M., en son magasin d'encan, No 45, rue des Magasins—100 barils de sucre en morceaux légèrement avarié.

PAR VINCENT & CO—A 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane—Marchandises sèches.

### Opinion publique.

Le meurtre affreux commis samedi dernier sur la personne d'un malheureux poitrinaire, en présence de sa femme qui était accourue à ses cris, a porté à son comble l'exaspération publique qui couvait depuis quelque temps et qui évidemment n'attend qu'une occasion pour faire explosion. Cette occasion s'était présentée jeudi dernier. L'assassin Blackwood devait comparaître devant le recorder du second district. La foule avait envahi de bonne heure les abords de la cour et remplissait la rue. Il n'était pas difficile de comprendre que cette multitude ne s'était pas spontanément rassemblée pour assister à l'instruction de l'affaire; il était évident qu'elle avait un autre but, et les mots de *Lynch Law* et d'exécution sommaire étaient sur toutes les levres. Si l'accusé eût été conduit devant la cour, la foule s'en serait certainement emparée et l'aurait pendu à une lanterne.

Le prisonnier qui n'ignorait pas à quel point l'irritation populaire était vive contre lui, pria le recorder, par l'entremise de son avocat, de ne pas donner suite à l'instruction et de l'envoyer purement et simplement devant la Cour criminelle sous la prévention de meurtre. Le magistrat acquiesça sagement à cette demande, et l'accusé est resté en prison.

Ce réveil de l'opinion publique, trop longtemps indifférente aux plus monstrueux attentats, est un heureux symptôme, et comme tel nous applaudissons à la salutaire indignation dont la ville entiere paraît en ce moment animée. Mais il ne faudrait pas que ce mouvement d'horreur et de légitime colère dégénérât en révolte contre la loi; il ne faudrait pas que l'émeute se chargeât de venger la société et qu'un Comité de Vigilance, par exemple, se substituât à la justice régulière du pays pour chatier le crime.

Nous ne sommes pas encore, Dieu merci, arrivés à ce degré d'abaissement qui ne laisse aucun espoir aux honnêtes gens et qui les force pour sauver la société de faire une révolution. Nous avons des juges fermes, intègres, indépendants, prêts à remplir tous leurs devoirs, même les plus difficiles. La loi seule est vicieuse: c'est donc la loi qu'il faut réformer.

Il serait urgent que le jugement suivit de près la perpétration du crime. Lorsqu'on laisse à l'accusé trois et quatre mois de répit, il lui est facile, soit par lui même, soit par ses parens ou ses amis, d'éloigner d'importants témoins et de supprimer ainsi les preuves du méfait. Si la loi ordonnait que le procès des personnes accusées de meurtre ou de crimes aussi odieux s'instruisît immédiatement, nous n'assisterions pas à ces scandaleux acquittements qui répandent la consternation au sein de la société, confondent l'intelligence, démoralisent l'opinion, et font presque douter de la justice divine.

Le jury, d'une autre part, n'est pas aussi bien composé qu'il pourrait l'être; de trop nombreuses exemptions le réduisent, si nous pouvons ainsi nous exprimer, à un effectif presque insuffisant. Si tous les citoyens indistinctement étaient appelés à tour de rôle à la charge de juré, personne n'aurait le droit de se plaindre, car on ne serait guère appelé à servir comme juré plus d'une fois tous les trois ou quatre ans. Beaucoup d'hommes honorables et intelligents ont trouvé le moyen de se soustraire à des fonctions dont le juste exercice importe à un degré éminent au salut de la société. Il serait nécessaire de les contraindre dans ces classes du jury et de leur faire partager des devoirs qu'ils ne sont [illegible] qu'à un nombre restreint de citoyens.

Une autre réforme que nous avons déjà proposée et que nous appelons de nos vœux, est l'abolition de l'unanimité des suffrages dans le jury lorsqu'il s'agit d'un verdict à rendre. Qui ne sait que cette unanimité équivaut pour beaucoup de criminels à l'impunité? Il suffit en effet que l'accusé gagne un seul juré pour rendre toute condamnation impossible.

C'est là, nous le répétons, qu'il faut réformer. Quant à la violence, qu'on n'y songe pas. [illegible]

Ce n'est pas seulement à la Nouvelle-Orléans que la fréquence et l'impunité des attentats ont inspiré à une partie de la population l'idée de s'emparer violemment de l'administration de la justice criminelle. Il en est de même à New-York, et dernièrement un meurtre affreux ayant été commis sur la personne de M. Augustus T. Van Liew, les citoyens de deux grands wards se sont réunis pour aviser au moyen de mettre un frein à un état de choses qui leur était devenu intolérable. L'assemblée était présidée par un membre du conseil de ville qui a présenté les résolutions suivantes:

"*Considérant* qu'Augustus T. Van Liew, citoyen hautement respectable du 5e ward, a été assassiné dans la nuit du 27 courant, au coin des rues Canal et Mercer.

"*Considérant* que le temps est venu pour les citoyens de prendre quelque mesure '*active*' pour leur propre sureté aussi bien que pour celle de leurs familles, dans la jouissance de leurs heures de loisir à travers les rues de la ville;

"*Considérant* que la ville de New-York est maintenant infestée de l'écume la plus vile et la plus dégradée de toutes les nations—sans en excepter la nôtre—gens dont le seul moyen de vivre est le vol, l'effraction et l'assassinat, il est en conséquence

"*Résolu* que les citoyens des 5e et 8e wards s'unissent entre eux désormais en Comité de Vigilance pour protéger plus efficacement la vie et les propriétés de leurs concitoyens, et pour assurer aux violateurs des lois et de l'ordre, une justice qui leur laisse peu ou point de chance d'échapper à ce qu'ils ont mérité, au moyen des subtilités techniques de la procédure.

"*Résolu* que l'inefficacité de notre département actuel de police est une tache portée sur la ville de New-York, et que nous demandons à ceux qui sont au pouvoir de donner protection à notre vie et à nos propriétés conformément aux garanties des lois de l'Etat et de la ville.

"*Résolu* que nous faisons appel aux différents [illegible] de nos tribunaux, pour qu'ils [illegible] plus de détermination et de promptitude quand un crime est entre les mains [illegible]

"*Résolu* que les citoyens des 5e et 8e wards offrent une récompense de $1,000 pour l'arrestation et la condamnation de l'assassin ou des assassins d'Augustus T. Van Liew, dans la nuit du 27 juillet.

"*Résolu* [illegible]

Un comité spécial a été chargé d'examiner si la création d'un Comité de Vigilance serait une mesure opportune, mais comme la presse et l'opinion publique ont été d'accord pour [illegible] l'entreprise n'est [illegible] recommandée. Le triomphe de la loi de Lynch dans une ville comme New-York serait un déplorable spectacle et établirait un fatal précédent. La contagion de l'exemple gagnerait toutes les villes de l'Union et nous verrions l'anarchie et la violence s'installer partout à la place de la justice. Dieu veuille que nous échappions à cet irréparable malheur!

TEXAS—Nous avons reçu hier des journaux du Texas jusqu'au [illegible] courant. L'élection a eu lieu à Galveston au milieu du plus grand calme. Les suffrages s'y sont ainsi divisés entre les deux candidats pour la place de gouverneur: Runnels, 422; Houston, 168. A Lynchburg, Runnels a eu 47 voix et Houston 94.—Tous les candidats democrates ont été élus à Galveston.

M. Kerksey, attaqué par des nègres marrons dans le voisinage de Huntsville, a succombé à ses blessures. Les meurtriers ont été arrêtés dans le comté de Robertson.

La compagnie du railway central se propose de placer environ mille travailleurs noirs sur la quinzième section.

De fortes pluies sont tombées dans tout le Texas.

## Dépêches Télégraphiques, TRANSMISES A L'ABEILLE.

### Elections du Tennessee.

Nashville, 7 août—La législature renfermera probablement une majorité de démocrates.—Les résultats connus sont insuffisants pour permettre de baser une opinion sur l'issue définitive de l'élection des membres du Congrès.

### Elections du Missouri.

St Louis, 7 août—Trente-huit comtés ont donné à Rollins une majorité de 4,178 voix. Clarke, démocrate, a été élu au Congrès, pour le troisième district.

### NOUVELLES DU KANSAS.

St Louis, 7 août—Des avis de Fort Riley annoncent qu'une troupe nombreuse d'indiens de la tribu des Cheyennes a menacé ce poste. Ces sauvages ont commis plusieurs meurtres et ont forcé les colons de prendre la fuite et de chercher un refuge dans le fort. Le gouverneur Walker a envoyé des troupes au secours de ces derniers.

### NAVIGATION INTÉRIEURE.

Vicksburg, 7 août—Le Flying Cloud est passé en face de Vicksburg hier soir à 10 heures, descendant le fleuve.

### Incendie à Roxbury.

Boston, 7—Le laboratoire d'huile et de térébenthine à Roxbury a été détruit par le feu, aujourd'hui. On estime la perte à $75,000.

### La tabatière du général Jackson.

New-York, 7—Le comité a décerné au lieutenant-colonel Dickinson, du 1er régiment des volontaires de New-York, dans la guerre du Mexique, la tabatière du général Jackson.

### Nouvelles des Rivières.

St Louis, 7—Il y a 8 pieds d'eau du chenal à Cairo.

Vicksburg, 7—Le steamboat Powell est passé ici, descendant, à 6 heures du soir.

### Marchés du Nord et de l'Ouest.

New-York, 7—Le coton se maintient, l'Orleans middling vaut 15 5/8. La farine est ferme, ainsi que le blé, le maïs et les provisions. Pas de changement dans le prix du whisky; riz 5 3/4; sucre 9 à 10 1/2; café 11 1/2; chanvre américain $165. Le fret est ferme.

Cincinnati, 7—La farine languit; whisky 26; beau blé blanc $1 38; provisions sans changement.

### Nouvelles de Washington.

Washington, 7—Le gouvernement a donné ordre de livrer Fort Gibson à la tribu indienne des Cherokees, conformément au traité.

### Télégraphe atlantique.

St-Johns, (Terreneuve), 7—Un bureau de télégraphe a été ouvert à la baie de Trinity et transmettra immédiatement la nouvelle de l'arrivée de la flotte avec le cable sous-marin.

### Elections dans la Caroline du Nord.

Augusta, 7—Nous n'avons que quelques retours des élections dans la Caroline du Nord; mais ils indiquent suffisamment que les démocrates l'ont remporté partout.

REMÈDE POUR LA VARIOLE.—Le consul des Etats-Unis à Rio Grande Do Sul, au Brésil, a transmis au département d'Etat une intéressante communication du Dr R. Landell, de Port Alegre. Celui-ci annonce qu'il a fait du vaccin un nouvel emploi et que des expériences réitérées lui ont démontré, ainsi qu'à beaucoup de ses confrères, que les phases dangereuses de la variole peuvent désormais être aisément supprimées. Faites, dit-il, dissoudre du vaccin dans cinq ou six onces d'eau et faites prendre ce mélange au malade par cuillerées toutes les deux ou trois heures. De même que l'emploi extérieur du vaccin prévient la variole, de même, pris à l'intérieur, il guérit rapidement cette maladie à quelque période qu'elle soit arrivée. Quelque temps après qu'on l'a administré, tous les symptômes fâcheux sont modifiés et l'on voit disparaître successivement la fièvre, le délire, la diarrhée, la pneumonie, la congestion cérébrale, etc. Lorsque le traitement est commencé le second ou le troisième jour après l'éruption, la variole se transforme en varicelle ou varioloïde, malgré l'épaississement de l'épiderme qui, dans l'espace de cinq jours, sèche sans suppuration. Quand on ne commence le traitement que quatre ou cinq jours après l'éruption, la variole prend les apparences de la vraie vaccine, et les pustules se sèchent au bout de dix jours sans suppuration.

Le département d'Etat a adressé la communication du Dr Landell aux principaux journaux de médecine des Etats-Unis.

MARYLAND.—La convention d'Etat démocratique du Maryland n'a point désigné de candidat pour la place de gouverneur, mais elle a recommandé aux suffrages des citoyens M. John C. Groome, ancien whig. Voici les candidats qu'elle a nommés: pour le contrôle du trésor, Bradley T. Johnson; pour la place de commissaire de la loterie, Dr Joshua R. Nelson; pour la place de commissaire du bureau des terres, James Murray.

MISSISSIPI.—Le colonel Alwin a refusé de se laisser porter candidat par les know nothings pour le poste de gouverneur du Mississipi, mais il a accepté la candidature pour le Congrès dans le premier district de l'Etat; il a pour concurrent L. C. Lamar.

Le général Clarke s'est porté candidat indépendant pour le Congrès dans le deuxième district. Le candidat démocrate est M. Reuben Davis. Il y a dans le même district un troisième candidat, l'honorable H. L. Bennett.

CANDIDATS.—Les démocrates de la paroisse Carroll se sont réunis en convention et ont désigné les candidats suivants: W. B. Cooke, pour la chambre des représentants; A. D. Batte, pour la place de shérif; T. H. Pitts, pour la place de recorder de paroisse; R. R. Hackett, pour la place d'assesseur.

SURABONDANCE DE FEMMES.—Dans l'Etat du Massachusetts, le nombre des femmes dépasse de 33,056 celui des hommes. On attribue cet excédant de la partie féminine de la population à l'émigration des fermiers qui vont dans d'autres Etats chercher un sol moins pauvre, ainsi qu'au grand nombre d'ouvrières étrangères qui s'engagent dans les fabriques. A Boston, pour chaque groupe de cent hommes on compte 105 femmes; à Lowell, 153; à Worcester, 104; à Charlestown, 102; à Salem, 120; à Cambridge, 110; à New Bedford, 110; à Roxbury, 111; à Lawrence, 111; à Lynn, 111; à Springfield, 115; à Newburyport, 122; à Fall River, 116; à Chelsea, 110.

### Commerce direct de l'Ouest avec l'Europe.

Le Nord-ouest de l'Union aura bientôt, comme nous l'avons dit l'autre jour, des communications directes avec l'Europe. Nous avons raconté l'épopée du *Dean Richmond* qui, chargé de grains des prairies de l'Illinois et du Wisconsin accomplit heureusement l'année dernière la traversée de Chicago à Liverpool. Nous avons annoncé aussi l'arrivée de Liverpool à Chicago du *Madeira Pet*, premier navire européen que la métropole de l'Illinois ait vu dans son port. Le capitaine Pierce, qui commandait le *Dean Richmond*, fait construire, dit un journal, un nouveau navire expressément destiné au commerce entre Chicago et Liverpool. Ce navire est presque terminé et dans quelques semaines il mettra à la voile avec un chargement complet pour ce dernier port.

Nous lisons à ce sujet dans le *Journal de l'Illinois*:

Le commerce étranger est pleinement ouvert pour le port de Chicago. Comparons les exportations de cette ville pour les ports de l'Angleterre, en maïs et en blé [la farine étant réduite à son équivalent en blé] avec les exportations de toutes les autres villes des Etats-Unis, pendant l'année finissant au 30 juin 1856.

| | Boisseaux de blé. | Boisseaux de maïs. |
|---|---|---|
| Exportation totale pour l'Angleterre | 8,269,001 | 6,704,105 |
| Exportation de Chicago, | 9,419,375 | 11,129,668 |

Ces chiffres et dessus montrent que les exportations de Chicago pour l'Angleterre dépassent celles de tous les autres ports des Etats-Unis de 1,150,374 boisseaux de blé, et de 5,425,563 boisseaux de maïs. Il ne faut pas oublier que l'Angleterre est de beaucoup notre meilleur marché pour les céréales.—Nous n'avons pas comparé tous les relevés de l'exportation générale des Etats-Unis, mais nous croyons que les exportations de Chicago en blé et en maïs égalent, si elles ne les surpassent pas, les exportations de tous les ports de l'Union pour tous les pays de l'Europe. Ainsi, pour tout ce qui regarde le commerce des céréales, le champ est des plus vastes à Chicago, pour les hommes d'entreprise. Chicago est depuis quelques années le premier port du monde pour l'exportation des grains; et tout nous fait croire qu'il le sera toujours.

Si grand que soit déjà le commerce de cette ville, il ne faut pas oublier que ce territoire n'est encore alimenté que par 50,000 milles carrés du territoire s'étendant du lac Michigan au Mississipi; et que les ressources de ce territoire ne sont encore que partiellement développées. Mais si l'on veut se donner la peine d'ouvrir une carte de l'Ouest, on verra qu'entre le lac Michigan et les montagnes rocheuses s'étend un territoire de 700,000 milles carrés, un territoire qui, pour la richesse de son sol, et la richesse de ses mines, défie tous les calculs. Vers cette vaste région se précipite sans cesse un profond courant d'émigration formé des hommes les plus vigoureux et les plus entreprenants des Etats de l'Est et des pays d'Europe. Ce peuple nouveau se comptera bientôt par dizaines de millions; sa consommation sera immense et ses moyens de pourvoir à ses besoins seront immenses aussi.

Le commerce de ce peuple se frayera des routes directes, partout où la nature ne lui présentera pas des barrières insurmontables, avec les pays d'où il pourra tirer les nécessités et les commodités de la vie. Moins nombreux sont les agents interposés entre le producteur et le consommateur, moins lourdes sont les taxes sur tous les articles d'importation et d'exportation, et plus grands sont les profits réalisés des deux côtés.

Les obstacles au commerce direct entre les lacs et l'Europe ont déjà été surmontés. Le canal Welland et le traité de réciprocité entre les Etats Unis et le Canada ont ouvert toute grande la porte à ce commerce. Encore un effort du capital et de l'esprit d'entreprise, et l'on verra les plus brillantes espérances se réaliser. On construit maintenant une ligne de propellers qui doivent naviguer entre Chicago et Montréal, et correspondre dans cette dernière ville avec une ligne de steamers océaniques. Comme le commerce, par cette ligne, ne peut manquer chaque année de devenir de plus en plus riche et de plus en plus important, il réclamera de nouvelles et plus grandes facilités de communication. Comme conséquence, la construction du canal de la Baie Georgienne deviendra avant longtemps d'une impérieuse nécessité.

Le projet du canal de la Baie Georgienne ne rencontre pas la moitié autant d'opposition qu'en a rencontré le canal Erié lorsqu'il a été proposé pour la première fois par l'immortel Dewitt Clinton. On pourrait prédire aujourd'hui que dans cinquante ans le commerce direct de Chicago avec l'Europe égalera le commerce actuel de New-York; et cette prédiction serait plus croyable que ne l'aurait été, il y a cinquante ans, celle qui aurait dit qu'en 1857, le commerce des lacs dépasserait de beaucoup le commerce étranger du reste de l'Union.

### Europe.

Voici le sommaire des nouvelles apportées par l'*Europa*, tel que l'a transmis le télégraphe de Halifax à la presse de New-York:

Le fait dominant est sans contredit la mort de Béranger. Pour être prévu depuis quelques jours, l'événement n'en a pas moins dû avoir un immense et douloureux retentissement par toute la France. La date de cette mort n'est pas indiquée dans les dépêches; mais il est probable qu'elle a eu lieu le 15 juillet, puisque les funérailles ont eu lieu le 17 à midi. Comme on devait s'y attendre, le gouvernement avait entouré cette cérémonie de toutes les mesures de précaution pour empêcher qu'elle ne devînt l'occasion de quelque manifestation populaire. Aucun incident n'est venu la troubler et une foule immense y a pris part. C'est là tout ce que nous en pouvons savoir jusqu'à l'arrivée du prochain steamer.

Les relevés complets des dernières élections portent à 11 le nombre des députés de l'opposition qui ont triomphé.

La police française continue à opérer des arrestations, par suite du dernier complot italien. Trente individus ont encore été arrêtés à Marseille et sur la frontière.

La perspective des récoltes est toujours aussi belle; sur beaucoup de points, la moisson est déjà faite. Le *Moniteur* annonce, d'autre part, que le produit des impôts indirects, pendant les six premiers mois de 1857, s'est élevé de 26 millions au-dessus du chiffre de la période correspondante, l'année dernière.

Il se confirme que la tranquillité est rétablie en Italie. On ajoute que par suite des derniers événements, les gouvernements monarchiques du continent songent à protester de nouveau contre les facilités que les réfugiés politiques trouvent en Angleterre pour conspirer.

On reparle aussi du projet d'une entrevue qui aurait lieu sur le territoire bavarois, entre les empereurs de France, d'Autriche et de Russie.

D'Espagne, les nouvelles sont de moins en moins favorables à l'espoir d'un arrangement amiable de la question mexicaine. L'organe semi-officiel du cabinet de Madrid publie cette phrase significative: "Notre gouvernement s'occupe en ce moment de l'importante question mexicaine et l'on verra que l'Espagne ne se montre endurante que jusqu'au point où son honneur national se trouve blessé." A cela se joint l'annonce du prochain départ pour la Havane, de deux steamers, qui apporteraient au général Concha des instructions définitives, en même temps que de nouveaux renforts.

### CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENT.—M. Gilmore a été blessé au cou, mercredi soir, par l'explosion d'un pistolet, dans un tir, au Lac.

CONDUITE HONTEUSE.—Mercredi soir, des individus qui revenaient ivres de la Regatte, à Milneburg, sont entrés dans la buvette de l'Hôtel Washington; en ont chassé le garçon, ont pris tout ce qu'ils voulaient et se sont retirés après avoir brisé les verres. Il n'est pas impossible que d'autres excès aient été commis à l'extrémité du chemin de fer. Ces hommes faisaient peut-être partie de la bande qui a violemment assailli M. Gobet et son fils.

ENQUÊTE.—On a trouvé, hier, le cadavre d'un blanc inconnu, qui flottait dans le fleuve, en face du poteau No 23, Deuxième District. Le défunt paraissait agé de 35 ans. Il était robuste, d'une taille d'environ 5 pieds 8 pouces, avait une longue chevelure et une barbe noires, était vêtu d'une chemise à carreaux rouges, d'un pantalon gris à carreaux, d'un caleçon de toile et de souliers "Congress." On a trouvé sur lui des boucles d'oreilles en or. Le cadavre était dans l'eau depuis quatre ou cinq jours, et ne portait aucune trace de violence. Le coroner a tenu l'enquête. Verdict: noyé par accident.

COUR DU RECORDER SMITH.—Robert et Mme Barnes ont du acquitter une amende de cinquante piastres pour avoir insulté Patrick Noon et sa femme.

Catherine Cronigan devra répondre, le 5 du mois prochain, à l'accusation d'avoir volé deux montres de $70 à Catherine Mcinally, rue Delord.—Cautionnement de $300.

COUR DU RECORDER FABRE.—Mme F. Scaleonna, que Mme F. Apffel accuse de bris de paix, a fourni un cautionnement de $250.

N. Bourgeois dit que F. Vincent l'a grossièrement insulté.—Cautionnement de $250.

Richard Lombert, individu suspect et dangereux, passera six mois à la maison de travail.

Daniel McGehosse a été écroué pour avoir terrassé F. Brown d'un coup de slung shot, mercredi soir, à l'encoignure Hôpital et Front Levée. Brown a été frappé parce qu'il avait refusé de prêter cinquante cents à l'accusé.

Pierre Weber et E. Burgraim, accusés d'avoir assailli Mme Montégat, ont fourni chacun un cautionnement de $500 pour répondre de leur comparution devant la Première Cour de District.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine expirée hier, 7 du courant:

| | |
|---|---|
| Admis | 142 |
| Renvoyés guéris | 145 |
| Morts | 12 |
| En traitement | 368 |

FIÈVRE JAUNE A PHILADELPHIE.—On lit dans un journal de New-York:

En même temps qu'éclatait à Williamsburg le cas de fièvre jaune contesté, dont nous avons parlé hier,—un cas incontestable cette fois, se produisait à Philadelphie. Celui qui en a été victime est un nommé John Davis, maître à bord de la barque *E. K. Kane*, sortie de quarantaine le 24 courant. Davis est mort lundi matin. Le conseil de salubrité averti a pris toutes les mesures nécessaires, et le navire a été aussitôt renvoyé au lazaret. Par une coïncidence d'assez mauvais augure pour les personnes superstitieuses, la maison dans laquelle Davis est mort est celle-là même où éclata d'abord la contagion de 1853. Elle est, du reste, située dans un des quartiers les moins salubres de Philadelphie.

### Commerce Français.

On lit dans le bulletin commercial de la *Presse*:

"Nous sommes à une époque de morte-saison pour la plupart des fabriques, et l'on ne peut pas s'attendre à une reprise des affaires avant le mois prochain. Aussi, le mouvement que l'on a remarqué depuis quinze jours dans les portefeuilles de la Banque de France ne peut pas être attribué au commerce ordinaire, mais aux spéculations sur les soies et les laines, et peut-être aussi aux besoins d'argent des maisons de banque, qui ont vidé leurs portefeuilles à la Banque de France afin de se procurer les capitaux dont elles avaient besoin pour les actions qui étaient émises à la Bourse? La fabrique a reçu quelques commandes pour la province, mais les commissionnaires étrangers font peu d'achats. Les fabriques de Paris et de Lyon ne se sont même pas encore beaucoup ressenties de l'influence du nouveau tarif américain, qui est entré en vigueur le 1er juillet, et que le commerce américain semblait attendre pour renouveler ses approvisionnements de produits des manufactures européennes.

"Les prix sont toujours très élevés pour les matières premières, et les fabriques ont été obligées de suivre ce mouvement. Les acheteurs ont longtemps résisté à ces prétentions des fabricants, et c'est une des principales causes de la difficulté de la vente. Cependant les besoins de la consommation sont si grands que les acheteurs se sont décidés à subir la hausse.

"Les nouvelles des pays vignobles continuent à être très favorables."

### SERMENT DES JUIFS.

Nous reproduisons textuellement un passage du discours prononcé le 11 juillet à la Chambre des lords, par lord Lyndhurst, dans la discussion du bill sur le serment des juifs. L'orateur y a fait l'exposé historique de cette question du serment, qui menace de préoccuper longtemps encore le Parlement britannique, avant d'être définitivement résolue:

"Les faits de la cause, dit lord Lyndhurst, peuvent être résumés en quelques mots.—Pour l'exposer dès son origine il me faut remonter jusqu'à l'époque de la révolution de 1688. Quand fut accompli cet événement, qui fonda notre constitution, il fut décidé, dès le commencement du règne de Guillaume III, que le serment parlementaire serait soumis à révision. Les sermens usités à cette époque étaient le serment d'obéissance, qui était très complexe dans sa formule, et le serment de suprématie. Le serment d'obéissance avait été arrêté sous le règne de Jacques Ier, et il contenait alors, pour la première fois, les mots: 'Sans équivoque, et sur ma vraie foi de chrétien.' Ce serment cependant fut rapporté après une longue et mûre délibération; chaque partie en fut abolie, et pour le remplacer on adopta le simple serment d'obéissance dans la forme concise qui est adoptée aujourd'hui. Voilà pour la formule du serment d'obéissance adopté à cette époque.

"Je viens maintenant au second serment, celui de suprématie. Ce serment se composait, à cette époque, de deux parties; l'une, affirmative, constatait la suprématie de la couronne; la partie négative disait qu'aucun prince étranger, prélat ou potentat, n'avait et ne pouvait avoir le droit d'exercer aucune juridiction spirituelle dans les limites du royaume de la Grande Bretagne.

"Le parlement de cette époque abrogea la première partie de ce serment et ne conserva que la dernière. C'est pourquoi, pendant toute la durée du règne de Guillaume III, le seul serment qui fut exigé était le serment d'obéissance que nous prêtons également. Indépendamment de ces serments on jugea convenable à cette époque de régler législativement l'ordre de succession à la couronne; et, en conséquence, pendant la première année du règne de Guillaume III cet ordre de succession fut réglé par un acte du Parlement.—Mais, mylords, il n'y eut pas de serment imposé pour confirmer ou garantir cet ordre de succession. Les législateurs du jour ne jugèrent pas cette condition nécessaire. Les choses continuèrent ainsi jusqu'à la douzième année du règne de Guillaume III. Alors un nouveau changement eut lieu. Par suite de la mort de la reine Marie, et de la mort du duc de Gloucester, on jugea nécessaire de régler de nouveau l'ordre de la succession à la couronne. Cet ordre fut réglé par un acte du Parlement qui donna la couronne à l'électrice douairière de Hanovre et à ses héritiers protestants.

"Tel est en substance l'ordre de succession qui existe encore aujourd'hui. Mais la législature de cette époque ne jugea pas encore nécessaire de faire entrer la mention de cet ordre de succession dans la formule du serment. Ainsi les deux seuls serments qu'il fallait prêter pendant les douze premières années du règne de Guillaume III étaient le serment affirmatif d'obéissance et le serment négatif de suprématie.

"Voyons maintenant ce qui arriva pendant la dernière année du règne de Guillaume III. Jacques II venait de mourir et son fils avait pris le titre de roi d'Angleterre. Le roi de France lui reconnut ce titre et appuya ses prétentions. Il fut proclamé roi d'Angleterre en France, et des tentatives furent faites pour donner à ce titre un caractère de réalité par l'usurpation de la couronne d'Angleterre. C'est alors, Mylords, que fut introduite dans le serment la formule relative à l'abjuration, qui nous occupe en ce moment. On voulait alors prévoir l'éventualité d'une conspiration entre le roi de France et les descendants de Jacques II contre la dynastie régnante d'Angleterre.

"Cette formule d'abjuration est restée dans le serment avec les autres formules, jusqu'à nos jours, quoique son objet ait cessé d'être depuis longtemps, puisqu'il n'y a plus de successeurs de Jacques II vivants. Quelle est dès lors la décision à prendre par tout homme de sens? C'est que le serment n'a plus de raison d'être, que c'est une formule absurde, et si je devais me prononcer sur la nécessité de confirmer par un serment parlementaire l'ordre de succession à la couronne britannique, je n'hésiterais pas non plus à répondre négativement.

"Pourquoi ajouter à la formule du serment ces mots: 'Sans équivoque, et je le jure sur ma foi de chrétien?' Savez vous pourquoi ces mots ont été originairement ajoutés au serment? C'était pour répondre à un besoin du moment, créé par des circonstances exceptionnelles. On avait découvert des correspondances du jésuite Carnet qui avaient rapport à une conspiration contre la Couronne, et on a voulu, en ajoutant ces mots, donner au serment une force d'obligation plus grande pour les catholiques. C'était donc contre les catholiques que ces paroles étaient dirigées, et elles n'ont plus aujourd'hui de raison d'être, puisque le serment n'est pas exigé des catholiques."

SERVICE POSTAL DE LA MER NOIRE.—L'*Union* de Washington publie la note suivante sur le nouveau service postal français dans la mer Noire:

"Le directeur général des postes de l'Empire Français, a notifié au département postal des Etats-Unis, le récent établissement, sur deux lignes, d'un service hebdomadaire de la malle française dans la mer Noire. L'une de ces lignes, reliant Constantinople à Ibraila en Valachie, passe par Varna, Sulina, Tultcha et Galatz; la seconde, partant également de Constantinople, touche à Sinope, Samsum, Keresoun et aboutit à Trébizonde, dans la Turquie arménienne.

"En conséquence de l'établissement de ces services, les lettres des Etats-Unis pour Varna, Sulina, Tultcha, Galatz, Ibraila, Sinope, Samsum, Keresoun et Trébizonde, peuvent être expédiées par voie de France, par la malle française, jusqu'à destination, moyennant un affranchissement préalable de 30 cents pour les lettres de 1/4 once et au dessous. Cette taxe est la même que celle des correspondances de semblable nature à destination des villes du Levant dans lesquelles la poste française a des bureaux.

"De même, les lettres non affranchies, provenant des ports susnommés de la mer Noire et du Danube, à destination des Etats-Unis, par les packets français, sont sujettes à la même taxe que les correspondances non affranchies venant des villes du Levant mentionnées ci-dessus: 30 cents par lettre simple de 1/4 once et au dessous.

"Le bureau des postes français à Constantinople est chargé du soin de transmettre les correspondances à leur destination par le moyen de packets appartenant au service des deux nouvelles lignes, sans taxe additionnelle pour le trajet au delà de Constantinople."

AVARICE.—Connaissant sans doute tous les désagréments de la propriété, une dame vient de mourir rue Guizarde, à Paris, couchée sur un mont d'or.

Dans le quartier on prenait cette octogénaire pour une mendiante. Souvent un passant, frappé de l'état de misère et de dépérissement de sa chétive personne, glissait un sou dans sa main crochue. Nul ne sait si elle avait la conscience de le rendre à un vrai pauvre.

Elle vivait solitaire et renfrognée comme un hibou; jamais on ne vit un sourire animer ses lèvres pâles et serrées; jamais elle ne manifesta d'affection à personne, ni à rien. Pendant sa maladie elle fut soignée par une femme à qui elle fit un jour de sanglants reproches parce qu'elle s'était permis le luxe d'acheter une chandelle. Elle n'admettait pas que l'homme protestât par une lumière factice contre l'obscurité qui venait de Dieu. Comme elle laissait au jour son soleil, elle tenait à l'ombre de la nuit. C'était une avarice raisonnante et philosophe.

Elle râlait, une orange pouvait la rafraîchir et prolonger peut-être sa vie. Elle entendit le médecin en parler à sa garde-malade; elle eut la force de s'agiter aux étreintes de la mort. "Non! pas d'orange, je n'en veux pas; ça coûte trop cher," dit-elle. On n'osa pas lui en donner; la colère l'aurait étouffée avant que l'orange ne l'eût rafraîchie.

Elle avait devant son lit un grand panier, rempli d'ignobles chiffons; la hotte d'un chiffonnier est une corbeille de fleurs à côté de cette chose sans nom. D'un œil avide et anxieux, jusqu'à ce que le doigt de la mort vint s'appuyer sur sa poitrine brisée elle surveilla ce panier, poussant des cris rauques dès que la garde malade s'en approchait.

A sa mort, le juge de paix requis pour apposer les scellés constatait que tout le mobilier et la garde-robe ne valaient pas un louis. Mais arrivé au panier rempli de loques immondes, il fut étonné de son poids. Il tenait au plancher. Vérification faite, on trouva entourés de chiffons 85,000 francs en doubles louis et pour 400,000 francs d'actions diverses.

Les louis sont tous doubles, des règnes de Louis XVI, Napoléon, Louis XVIII et Charles X. Il paraît donc que cette précieuse collection de médailles remonte aux époques où régnaient ces souverains.

Le règne de Louis Philippe l'avait convertie probablement au culte des actions.

L'or a été déposé vendredi à la caisse des dépôts et consignations.

Cette dame laisse pour héritiers une sœur aussi prodigue qu'elle, et un neveu. Pauvre neveu!

## FEUILLETON.

### LES RUINES DE PARIS.

IX—(Suite.)

Il y eut quelques secondes de silence.

Déchu de sa splendeur d'un instant, il s'opéra alors dans ce jeune esprit un travail salutaire et qui fut suivi d'une prompte révolution.

René de Verdières eut honte de toutes ses faiblesses. Son égarement d'un jour lui apparut dans sa nudité cynique, et il en rougit.

Il alla à cet homme, dont l'ascendant l'avait si noblement vaincu, et lui serrant la main:

—Merci, dit-il; vous me rendez mon honnêteté. Je n'étais pas assez fort pour résister à une semblable tentation; c'est le ciel qui vous a envoyé sur mes pas! Merci!

Il était sincère.

—A la bonne heure! répliqua Bertholet, que ce retour charma; où il y a encore du cœur, il y a de la ressource.

—Maintenant, que voulez-vous que je fasse? je suis prêt à vous obéir, dit René.

—Nous ne devons pas penser à porter cette somme; d'abord, c'est trop lourd, et puis ce n'est pas notre affaire. Descendez et allez chercher le commissaire; je vous ai indiqué l'endroit, il n'y a pas à se tromper.

—Et vous? dit René.

—Moi, je reste ici à vous attendre, répondit Bertholet.

—Ah!

—Il faut bien que quelqu'un garde la monnaie.

—Vous avez raison; mais......

—Mais quoi?

—C'est à peine si je peux marcher. Tant d'émotions......

Bertholet fronça le sourcil et ne répliqua point.

—Que n'y allez-vous vous-même? hasarda René.

—Merci! je n'ai pas besoin de prendre le frais.

—Vous méfiez-vous de moi?

—Ecoutez donc! les antécédens ne sont pas en votre faveur.

—Je ne songe plus à cet or, dit René en secouant mélancoliquement la tête; ce ne pouvait pas, ce ne devait pas être à moi. J'aurai été riche pendant quelques minutes, et c'est tout. Reprends ton harnais de misère, pauvre cheval!

Bertholet avait réfléchi.

—Faisons mieux, proposa-t-il; ne nous dérangeons ni l'un ni l'autre. Du toit voisin, on domine la place du Palais Royal, et l'on peut aisément appeler quelqu'un, un commissionnaire.

—Du toit voisin, oui; mais comment s'y rendre?

—Ce n'est pas difficile, conscrit, vous allez voir: il n'y a besoin pour cela que d'une planche..... celle ci.

Et avec cette prodigieuse confiance des maçons et des couvreurs, Bertholet improvisa un pont au-dessus d'un abîme effrayant.

—Vous n'oseriez pas voyager là-dessus, vous? dit-il.

—Malheureux! s'écria René, vous vous exposez!

—Soyez tranquille, je suis assuré contre la casse.

René ferma les yeux; car la témérité de Bertholet l'épouvantait.

Tout à coup, il entendit un cri horrible!

Le madrier, appuyé sur des lattes trop faibles, avait tourné......

Bertholet était tombé sur le pavé de la rue, d'une hauteur de plus de cent pieds.

Chose étrange! au cri lancé par le maçon dans sa chute, il sembla à René qu'un autre cri avait répondu sur le seuil de la mansarde.

Il se retourna, mais il ne vit personne.

Le quartier du Palais Royal fut bientôt en émoi; on accourut dans la rue du Musée, où l'on ne retrouva qu'un cadavre.

Ce malheur fut attribué à l'imprudence de l'ouvrier.

Lorsque les hommes de la police montèrent dans le belvédère en démolition, théâtre de l'accident, ils ne virent ni René de Verdières ni le coffre aux pièces d'or.

Prévoyant leur arrivée, René avait amoncelé des pierres contre l'ouverture de la cachette; ensuite, il avait été se tapir dans une soupente de l'étage inférieur. Ce fut de là qu'il apprit, par le tumulte des voix, la mort instantanée de Bertholet.

Il entendit même dicter le procès-verbal.

Une heure après, la maison étant redevenue muette et déserte, René revenait à son trésor, comme un chat à une proie forcément abandonnée.

Cette fois, la nuit la plus intense le protégeait.

—Allons, murmura-t-il, cette fortune est bien à moi; le destin a prononcé. A moi seul ces six cent mille francs. Mais que ne m'ont-ils pas coûté déjà!

Ce n'était plus une joie fauve qu'il ressentait, comme au moment où il s'était trouvé seul après le départ des ouvriers. Une place venait de se faire dans son cœur pour le remords. Cause involontaire de l'affreuse fin de Bertholet, il pressentait déjà que l'image de ce malheureux viendrait éternellement se placer entre lui et son opulence.

—Cet or est maudit! pensait-il.

René dérangea les pierres qui masquaient l'héritage du duc de Fontenay.

Mais ce fut là tout ce qu'il put faire.

Il ne fallait point songer à remuer le coffre; et l'énorme masse d'or qu'il contenait ne pouvait être transportée qu'au moyen de plusieurs voyages. Encore quelles précautions minutieuses ne devait-il pas employer pour sortir et rentrer sans être vu, pour échapper à l'attention de son portier de la cour d'Aligre!

C'était presque à faire reculer.

Mais René ne recula pas.

Avec une sombre ardeur, il commença à plonger ses mains dans le coffre et à remplir ses vêtements de louis et de doubles louis. Il en mit dans son mouchoir, dans ses bas; il en enveloppa dans des chiffons de papier.

A dix heures, lourd de cinquante mille francs, il descendit l'escalier, et quelques instans ensuite il disparaissait dans les détours du quartier du Carrousel, sans avoir été aperçu.

Le deuxième voyage lui coûta moins de peines. Il travailla sourdement à écarter deux planches de l'enceinte pour se frayer un passage facile.

Le portier de la cour d'Aligre ne parut pas surpris de le voir aller et venir; peut-être même, tirant le cordon sans regarder, ne constata-t-il point son identité. Mais, passé minuit, René comprit qu'il en serait autrement. Il essaya de laisser la porte entrebaillée; cela ne lui réussit pas une première fois; il la trouva fermée au retour.

Il fut donc forcé de sonner.

Il était alors une heure du matin.

Le concierge ouvrit, en demandant avec une de ces voix dont Henry Monnier seul pourrait noter l'âpreté maussade:

—Qui est là?

—René, répondit-il, comme d'habitude.

En même temps, il repoussa bruyamment la porte, comme s'il eût voulu la refermer; mais auparavant il avait pris soin d'en contenir le pêne avec les doigts. La porte rendit un son retentissant, mais ramenée aussitôt par René, elle demeura à demi ouverte. Un toussement qu'il affecta dissimula en outre le bruit du pêne rendu à la liberté.

Lorsqu'il s'agit de redescendre, il jugea nécessaire de quitter ses bottes et de les mettre sous le bras. Il s'arrêta longtemps auprès de la loge du concierge, de qui le sommeil lui parut inégal et léger. Heureusement qu'une voiture vint à passer au galop; René franchit la porte à la faveur de l'ébranlement général.

Bien que la police nocturne n'eût pas un aussi grand nombre de représentants qu'aujourd'hui, il varia cependant son itinéraire, afin d'éviter les chances qu'il pouvait avoir d'être remarqué.

A chaque voyage, il emportait, comme nous l'avons dit, une cinquantaine de mille francs, ce qui équivaut à vingt-sept ou vingt-huit livres environ. Ainsi chargé, on conçoit tout l'intérêt qu'il avait à ne faire aucune rencontre. Il frémissait à l'idée d'être accosté par une patrouille ou compris dans une rixe. L'ombre trébuchante d'un ivrogne, entrevue sur un trottoir, lui causait une sensation d'effroi.

Ses préoccupations morales avaient momentanément disparu, tant il était absorbé dans l'accomplissement de sa difficile entreprise. Il n'y avait plus pour lui ni bien ni mal, il n'y avait que la réussite ou la non réussite. Le but s'était évanoui devant l'exécution.

Dans une de ces étapes pleines de dangers, une poche de son gilet se rompit, et plusieurs pièces roulèrent avec fracas sur les marches de l'escalier de la cour d'Aligre. Il fut terrifié. C'était à la hauteur du troisième étage. René porta vivement les mains à son gilet, afin d'arrêter cette hémorrhagie d'or. Au même instant, il entendit, sur le palier [illegible] se trouvait, un craquement de lit, suivi de vagues paroles, murmurées par un dormeur subitement réveillé sans doute. René s'immobilisa. Au dessous de lui, une porte s'entrouvrit, et quelqu'un prêta l'oreille dans l'obscurité.

Ces minutes s'écoulèrent pour René dans une anxiété inexprimable.

Enfin, la porte se referma; et un ronflement énergique annonça, peu de temps après, que ce locataire était rentré dans le libre exercice de son droit au sommeil.

René, soulagé d'une terreur si grande, remonta à pas de loup dans son grenier.

Ce fut là l'épisode le plus saillant de cette nuit si féconde en angoisses.

Il ne lui fallut pas moins de douze voyages pour transporter entièrement les six cent mille francs du duc de Fontenay. S'il y avait eu un million, il aurait dû y renoncer. La nuit eut été trop courte. Il fut d'ailleurs miraculeusement servi par l'opacité des ténèbres, par la solitude du Carrousel, et surtout par [illegible] de l'invalide préposé à la garde des démolitions.

Au dernier trajet, René se sentit brisé de fatigue. Ses tempes battaient, ses yeux étaient cuisans. L'ébranlement général de toutes ses facultés allait jusqu'à l'oubli des précautions les plus simples. Il [illegible] et n'avait presque plus souci du bruit de ses pas.

Il s'affaissa plutôt qu'il ne tomba sur sa maigre couchette.

L'aurore, en venant éclairer cette chambre, fut surprise d'y voir, sur le carreau, une montagne d'or mal recouverte d'une serviette sale,—et, à côté, un jeune homme qui dormait convulsivement.

[*A continuer.*] CHARLES MONSELET.

PASTILLES DE SALSEPAREILLE.—Les attestations en faveur de ce célèbre médicament se multiplient, et personne ne doute aujourd'hui de l'entière efficacité des pastilles de Salsepareille du Dr Héreu. Un habitant de notre ville, M. Joaquin Caminal, constate sa propre guérison. Il nous a adressé une lettre que l'on trouvera dans une autre partie de nos colonnes.


**En temps de paix, préparez-vous à la guerre**—Les chaleurs sont arrivées, et avec elles les leçons de l'expérience sont les meilleures, nous conseillons à tous ceux qu'affecte le changement de saison de se procurer les AMERS DU Dr HOSTETTER. On a pu apprécier l'efficacité de ce remède, comme tonique, lors des maladies de l'été dernier. Achetez-en à temps.

A vendre par tous les Pharmaciens et par J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres. 6 août—4f v et s

VICTIMES DES RHUMATISMES, **Lisez ceci!**

Clearport, comté Fairfield, O., 4 juin 1857.

Au Dr C. W. Roback, No 6, East Fourth street, à Cincinnati, O.—Mon cher monsieur—Je m'engageai ce printemps à travailler tout l'été sur une ferme; mais ayant été atteint de rhumatismes et ne pouvant presque rien faire, je fus forcé d'abandonner mes travaux. Après avoir gardé la chambre quelque temps, j'achetai de vos agents ici, MM. Abbott & Sons, une boite de vos Pilules et une bouteille de votre remède scandinave pour la purification du sang. Je fus radicalement guéri. Convaincu que c'est un remède précieux, je vous adresse cette lettre que vous pourrez faire publier [illegible]. J'espère que mon expérience sera utile aux personnes atteintes des rhumatismes.

24 juil SILAS SPRINGER.

CERTIFICATS DE PRIMES—De toutes les Compagnies d'Assurances Mutuelles, achetés par GEO GOTTSCHALK, [illegible], rue de la Commune. 8août—1m.

AVIS IMPORTANT AUX PHARMACIENS.

Le bas de la pharmacie No 49, rue Royale, est maintenant en vente, pour clore, au dessous du prix coûtant, en lots au gré des acheteurs.

Les acheteurs sont invités à venir examiner les articles. 8 août—3

Partie de chez la soussignée, samedi, 1er août, la négresse THERESE. Elle se fait quelquefois appeler Creary et n'a que quelques dents de devant.

On est prévenu de ne pas la receler.

Une récompense sera payée à la personne qui la ramènera chez Mme Vve CHAS. CAVELIER, rue Villeré, entre Dumaine et St Philippe. 8 août—3

AVIS.

On demande un cuisinier français, pour un navire prêt à partir pour France. Inutile de se présenter sans bons renseignements. S'adresser chez ED. GAUTHERIN & Co. No 28 rue Carondelet. 8août—2f

ATTENTION.

Vincent & Co. vendent des marchandises sèches étrangères et du pays, ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 25, rue de la Douane. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Le navire LORENA, capitaine Tapper, venant de Bordeaux est en déchargement vis à vis la rue [illegible]—Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront pas été obtenus dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques de leurs consignataires. C. CAVAROC & CO, 7août—3 144, rue Royale

Avis.

Me retirant des affaires de marchandises sèches, je prie les personnes à qui je pourrais devoir de présenter leurs comptes pour être payés de suite; et ceux qui me doivent sont priés de venir régler le plus tôt possible. Ils me trouveront à ma résidence, rue Ste-Anne No 6, maison Pontalba. 7 août—3f LIVAUDAIS ENOUL.

Sociedad Menorquina DE BENEFICENCIA.

Los miembros que componen esta Sociedad, se reunirán en asamblea general el dia 9 del corriente, á las 4 1/2 de la tarde, en la esquina Bons-Enfants y Union, para tratar de asuntos importantes.

De orden del Presidente, JAMES T. TRIAY, Secretario. 7 août—2

DEMANDE.

On demande une bonne repasseuse. S'adresser à l'Ile et Verandah Conti, rue Conti, entre Chartres et Levee. 7août—2f

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nelle Orléans, 3 août 1857.

A une réunion des directeurs, tenue aujourd'hui, un dividende de neuf pour cent a été déclaré payable aux possesseurs de [illegible] de cette banque, à partir de lundi, 10 du courant. 6 août—4f EUG ROUSSEAU, Caissier

On demande une JEUNE DOMESTIQUE pour prendre soin d'un enfant. S'adresser rue Esplanade encoignure Dorgenois. 6 août—3f

On DEMANDE un jeune homme parlant l'anglais et le français et calculant bien pour agir comme caissier dans un magasin de marchandises sèches (détail). Aussi trois bons commis vendeurs. Nul ne doit se présenter sans être capable et bien recommandé. S'adresser boite G 72, P. O. 6août

Dame de comptoir.

On demande une dame de comptoir, connaissant tous les ouvrages de broderie. S'adresser au No 156, rue du Canal. 6 août—1f

On a BESOIN dans une petite famille, d'une domestique française, sachant bien faire la cuisine, blanchir et repasser. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 56, rue des Remparts. 4 août—6f

LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville,

Viennent de recevoir par le navire Mount Vernon, du Havre, un grand assortiment de marchandises nouvelles, entre autres:

Un nouvel assortiment de mercerie, passementerie, rubans, garnitures, galons, agréments, boutons, ceintures, rubans de velours, franges effilées, garnitures et agréments jais, dentelles, volants, valenciennes, rubans de toutes sortes.

Ombrelles—Un joli assortiment d'ombrelles nouvelles.

Cols et manches, broderies anglaises et autres. Un grand choix de corsets de toutes sortes. Mouchoirs de toute sorte pour dames et messieurs. Bas de coton, fil d'Ecosse et soie. Cabas et boites à ouvrage, pour dames et demoiselles. Porte monnaies, bourses, ridicules, sacs, etc. Bijouterie pour deuil, bracelets, croix, colliers boucles, épingles, broches, boucles d'oreilles, etc. Bronze doré, argent doré, nacre et jais. Peignes de toutes sortes, écaille et imitation. Eventails, un assortiment considérable de toutes façons. Mouchoirs fins, français, américains et allemands. Chemises brodées pour dames. Parfumerie fine et ordinaire, française. Bijouterie dorée, française. 7 août

Reçu par le navire Lemuel Dyer, du Havre: Sirop [illegible] de fer et manganèse, Dragées de santonine Pelletier, [illegible] de Colas, [illegible] de Paul Gage, [illegible] électro magnétique, Poudre de Roger, [illegible] de Vichy, Capsules de Raquin, Chocolat purgatif, [illegible], Papier à cautères. A vendre par EDOUARD GUILLOT, 149 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

PARFUMERIE de la société Hygiénique—30 douzaines Huile Philocome, 30 douzaines Pommade Philocome, 20 do Poudre de Riz, 10 do Savon [illegible] No 1, à vendre par EDOUARD GUILLOT, 149 rue Royale entre St Louis et Toulouse.

POMMES DE TERRE—778 barils pommes de terre, en débarquement du bateau à vapeur Belfast, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 66 rue Tchoupitoulas.

OIGNONS—300 barils et 300 sacs oignons [illegible], à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 66 rue Tchoupitoulas.

OEUFS FRAIS—50 barils consignés, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 66 rue Tchoupitoulas.

SEL—300 sacs gros sel et 150 sacs sel fin, en magasin et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 66 rue Tchoupitoulas.

FARINE—200 barils farine supérieure, en débarquement du bateau à vapeur City of Memphis et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co.

REÇU par le navire St Louis, arrivé de New York: 150 paniers champagne Piper Heidsick, en grandes et demi-bouteilles. A vendre par J N CURIEN, 22 rue Toulouse.

REÇU par le navire Jane E Williams, arrivé de Marseille: 50 caisses vin muscat de Frontignan, qualité supérieure, [illegible] vermouth Noilly, Prats & Co, 25 paniers huile d'olive Flagnod, grandes bouteilles, 45 do do demi do. A vendre par J N CURIEN, 22 rue Toulouse.

EN débarquement du navire A. G. Barney, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge, [illegible] 20 do do St Julien Médoc. A vendre par J N CURIEN, 22 rue Toulouse.

SAUCISSONS de Lyon—10 caisses véritables saucissons de Lyon reçus par les derniers arrivages du Havre, et à vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale.

VINAIGRE—50 barils vinaigre de vin blanc. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale.

PRUNES—66 caisses prunes sèches en petites boites de diverses grandeurs. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale.

CHAMPIGNONS—10 caisses de 100 demi boites champignons; [illegible] petits pois; [illegible] champignons de la marque [illegible]. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale.

ABSINTHE et Kirschwasser—125 caisses absinthe [illegible], 50 caisses Kirschwasser. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 147 rue Royale.

INDIGO du Mexique, à bord de la goélette W W Harkness arrivée de Tampico. A vendre par CABALLERO & BASUALDO, No 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

PEAUX du Mexique—A bord de la goélette W W Harkness arrivée de Tampico, 642 peaux de Mexique, à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 36 rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

HUILE de graisse—200 barils huile de choix de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO, 33 rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES—2000 caisses bougies de l'Etoile, marque Proctor & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

AMIDON—300 barils Boyle, 92 pour cent. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

EAU-DE-VIE—300 quarts et octaves cognac imitation, 1re preuve, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

WHISKY—200 barils et demi barils vieux Monongahela, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

ESPRITS PURS—60 barils, première preuve. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 33 rue Tchoupitoulas.

PORTER ET ALE—200 pipes porter de Bryant & Davis, ale pâle de Bass, en débarquement du navire Sultan, et à vendre par E J HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

BI-CARB. DE SOUDE—100 barils, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins.

CIDRE Champagne—bouteilles et demi bouteilles, 200 caisses à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins.

POIVRE, clous de girofle, épices et piment, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins.

MUSCADE No 1—5 caisses à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 rue des Magasins.

AMIDON d'Oswego—250 caisses et 300 1/2 caisses amidon de cette célèbre marque, à vendre par JOSEPH H MARKS & Co, 76 et 78, rue des Magasins.

Dissolution de Société.

La société commerciale de LOUIS DUCOURNAU & Co, No 26 rue de Chartres, est dissoute à partir du 1er courant, par consentement mutuel de MM. Louis Ducournau et John Chapuis, ainsi que par la retraite antérieure de M. Charles Faure Jr. LOUIS DUCOURNAU Jr, JOHN CHAPUIS. Nlle-Orléans, 3 août 1857. 4août—1m

GRUYÈRE—5 tonneaux, en débarquement du Lemuel Dyer, et à vendre par SOSTHÈNE THOMAS & Co, 9, rue Gravier.

RIZ—50 boucauts riz frais prime, venant d'être reçu, et à vendre par H MEUGENS, 31 rue de la Commune.

BOUCHONS—400 balles bouchons, à vendre par P CUSACHS BROTHERS & Co, Encoignure Royale et St Philippe.

HUILE—100 caisses huile d'olive, à vendre par P CUSACHS BRO & Co, encoignure Royale et St Philippe.

ESSENCES

| | |
|---|---|
| De genièvre amer caisse, | De marjolaine, |
| De [illegible] française, | De Neroly extra fine, |
| De lavande do | D'orange, |
| Do américaine, | De petite graine, |
| De menthe française, | De Portugal, |
| De citron américaine, | De menthe, |
| De marasquin française, | De rue, |
| De muscade concrete, | De rose extra fine, |
| De [illegible] | De romarin, |
| De [illegible] | De sabine, |
| De melisse, | De [illegible] |

A vendre par P CUSACHS BROTH. & Co, enc. Royale et St Philippe.

Indigo de Guatemala.

5 SURONS indigo de Guatemala, 10 caisses do de Manille, à vendre par BERNARD TURPIN, 55 rue de la Vieille Levée. 31juil—6f

VINS DE CHAMPAGNE—[illegible]

Salsepareille.

*Nouvelle-Ibérie, 20 juillet 1857.*

Au Dr P. Héreu,

Mon cher docteur,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais je crois néanmoins devoir vous signaler un effet extraordinaire que viennent de produire vos excellentes pastilles de salsepareille.

Il y a environ quinze jours, ma femme était si dangereusement malade que le médecin de notre localité avait perdu l'espoir de nous la conserver. La maladie était caractérisée par un désordre complet de l'estomac, des douleurs aiguës dans les articulations, des vomissements de sang et une toux sèche et opiniâtre. Ma femme se trouva un jour si malade que le médecin crut qu'elle allait mourir. Ne sachant à quel moyen recourir il imagina de lui faire prendre à tout hasard quelques-unes de vos pastilles de salsepareille dont la renommée était parvenue jusqu'à nous.

Je ne sais, Monsieur, si je dois croire à un prodige ou seulement à l'effet d'un puissant réactif: toujours est-il que cinq minutes après avoir pris vos pastilles la malade fut saisie de vomissements et d'une diarrhée salutaires. Ce qu'elle rendait ressemblait à du sang pourri. Le médecin qui était présent la déclara sauvée! Nous avons continué le traitement, et la malade qui naguère était condamnée jouit à cette heure d'une parfaite santé. On ne dirait jamais, à la voir, qu'elle vient d'éprouver de si cruelles souffrances.

Le médecin, la famille et moi, monsieur, nous vous prions d'agréer l'expression de notre reconnaissance, car c'est à vos pastilles que ma femme doit son salut. Veuillez m'en envoyer par le prochain départ une douzaine de boites.

Je vous prie de vouloir bien mettre cette lettre sous les yeux du public: celui-ci y verra une preuve nouvelle des résultats bienfaisants du précieux médicament que vous préparez.

Je suis, monsieur, avec respect, Votre dévoué et reconnaissant serviteur, P. RENAUD.

Aux rédacteurs de l'Abeille.

Messieurs,

Pendant dix années j'ai horriblement souffert. J'ai consulté les médecins les plus célèbres du pays et d'autres capitales de l'Europe. J'ai dépensé tout ce que je possédais en voyages, et enfin, condamné comme incurable, j'ai dû entrer à l'hôpital. J'ai été admis dans celui de la Havane. Eh bien! messieurs je suis guéri à cette heure, et je dois ma guérison aux célèbres pastilles de Salsepareille du Dr HÉREU. Jugez de ma joie et de ma reconnaissance!

J'ai cru devoir, dans l'intérêt de ceux qui souffrent, annoncer ma guérison au public et faire connaître le remède que j'ai employé pour l'opérer. On ne dira jamais assez de bien des pastilles de Salsepareille. Leur efficacité dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée. JOAQUIN CAMINAL, rue Toulouse, No 192, entre Bourgogne et Dauphine. 2 août—2s

EAUX GAZEUSES De Salsepareille DIGESTIVES ET PURGATIVES,

*Approuvées par la Faculté Royale de Médecine de Madrid et dont la vente est autorisée en vertu d'un privilège royal de S. M. la Reine, et par un décret royal promulgué par le ministre de Grâce et de Justice, le 16 janvier de cette année, et que l'Académie de Médecine nous a transmis.*

1o—ACTION DIGESTIVE—Depuis que notre Eau digestive de Salsepareille a été offerte au public, que les professeurs et les médecins les plus distingués ont commencé à l'employer, et que l'on a enfin pu montrer à une épreuve décisive ses effets et son efficacité infaillible, elle est devenue d'un usage si général et acquis une telle popularité que nous nous sommes vus obligés d'établir notre fabrique sur une grande échelle pour répondre à toutes les demandes. [illegible]

2o—ACTION PURGATIVE—[illegible]

Prix de la bouteille de l'Eau digestive: 40 cents; prix de la bouteille de l'Eau purgative, 50 cents. En vente à Barcelone, à l'établissement du Globo, rue del Vidrio, No 4. Seul agent à la Nouvelle-Orléans, pour le public et les pharmacies, vente en gros et en détail. Dr. N. HÉREU, Pharmacien, au coin des rues Bourbon et Toulouse. 30 juil—2m

M. J. B. JAERNIN a l'honneur d'informer respectueusement le public en général et ses amis en particulier qu'il a ouvert [illegible] INSTITUTION [illegible]

Entrepôt de tapis. No 19, RUE DE CHARTRES.

Nous avons en magasin un grand assortiment de TAPIS tels que Médaillons, tapis de velours, Wilton, Tapis de Bruxelles, 3 plis etc. NATTES—200 rouleaux nattes blanches, à carreaux et couleurs, 4-4, 5-4 et 6-4. TOILES CIRÉES, de 24 pieds et de toutes dimensions pour corridors, chambres, etc. [illegible] Le tout est offert aux plus bas prix du marché. 25juil A. BROUSSEAU & Co.

Banque de la Louisiane. *Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1857.*

Un dividende semi annuel de cinq pour cent sera payé aux actionnaires de cette Banque, à partir de lundi, 3 août prochain. Par ordre de la Direction, R M DAVIS, caissier.

Magnifiques serrures françaises!

Pour Banques, Magasins et Résidences. A vendre chez LÉOPOLD BUJAC, rue Vieille Levée, No 31, entre Douane et Bienville. 15 juil—1mois, 2fps

GUANO—150 tonneaux guano du Mexique, chargement de la goélette Howard, en débarquement et à bon marché, pris sur la levée. ALFRED KEARNY, No 12 rue des Magasins. En gros, sur la Levée, par 5 tonneaux ou davantage, $20 le tonneau. En boucaut, $25 le tonneau. 1 août—5

EN débarquement du navire E. G. Barney, arrivé de Bordeaux: 112 barriques vin rouge G T F; 90 caisses do; 535 do Léoville Alf. Morton; 150 do sardines 1/2 et 1/4 boites; 15 pipes eau-de-vie Cognac, Vignerons 1856; 15 do 1855; 15 do 1854; 15 do 1853; 40 do cognac M Julien Laffitière; 10 do fine champagne, Lecocq; 20 futailles eau-de-vie Ar. Seignette, La Rochelle. A vendre par W F VREDENBURGH & Co, 73 rue Tchoupitoulas.

EN MAGASIN—30 caisses sardines à l'huile en quarts et demies boites; 100 barriques vin rouge bon ordinaire; 10 do pour familles; 5 do vieux extra fin; 15 barils vin blanc Haut Sauterne; 10 barriques do; 100 caisses absinthe et kirsch Pauvajol et Brunetton; 30 do vin blanc, grandes et demies bouteilles; 20 do vin rouge, diverses qualités. Genièvre de Hollande, Rhum de Cube et du pays, Eau-de-vie de cognac, Vieux whisky, Brandy et imitation du pays. A vendre par E. LAMBERT, No 62, rue des Magasins. 1août

Amorces.

12 CAISSES amorces F I G D et de la Couronne, en boites de 100 et de 200, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6

Quinine française.

2000 ONCES quinine de La Barraque, à l'entrepôt; 150 do [illegible] de Pelletier, Delondres et Levaillant. A vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6

MIEL—5 barils miel supérieur de Cuba, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 39, rue Nouvelle Levée.

CIGARETTES—30 caisses de 500 paquets chacun, marque Minerva, à vendre par LABORDE & XIQUES, 39, rue de la Nouvelle Levée. 30 juil

CIGARES de la Havane—Un million et demi de cigares de la Havane [illegible]. LABORDE & XIQUES, 39, rue de la Nouvelle Levée. 30 juil

INDIGO—10 surons indigo fin de Guatemala, à vendre par LABORDE & XIQUES, 39, rue Nlle Levée.

CHANGE sur la Havane—Traites, à vue, pour n'importe quelles sommes, tirées par LABORDE & XIQUES, 39, Nouvelle Levée. 30 juil

Un jeune nègre d'environ 16 ans, robuste et jouissant d'une bonne santé, garanti sous tous les rapports, sera vendu à bas prix au comptant. H. MEUGENS, No 31, rue de la Commune. 30juil

Whiskey.

150 BARILS whiskey Pure Magnolia; 50 do Clover Leaf; 150 do old Bourbon; 20 do de Rye; 50 do de Monongahela. A vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6

Vin de Tarragone.

300 BARRIQUES vin de Tarragone, foncé, supérieur; 20 pipes do; 60 quarts de pipe do. A vendre à l'acquitté ou à l'entrepôt par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée.

AVIS.

Les soussignés offrent aux plus bas prix du marché: Aux Jardiniers. [illegible] Aux Planteurs et Commissionnaires. [illegible]

NOUVELLE ROUTE Aux sources de la Virginie, Et à tous les points à l'Est et au Nord, Par la voie du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

*Partant Memphis, par une ligne continue de chemins de fer, à Savannah, Charleston, Wilmington, Nashville, Knoxville, Richmond, Baltimore, Philadelphie et New-York.*

Des billets pour tous les voyages sont à vendre, à toutes les heures, au bureau général du Chemin de fer, une porte après le Commercial Hotel, à Memphis, Tennessee, et au dépôt du Chemin de fer. Les convois partent journellement de Memphis, à 4 heures du matin, et se joignent à tous les convois de l'Est et du Nord.

*Arrivée à Nashville en vingt-cinq heures.*

Cette voie vient d'être achevée (de Memphis à Stevenson, 271 milles) a d'excellentes locomotives, des wagons neufs et élégants, un track solidement construit. Elle traverse un pays magnifique et sain, dans la partie du Mississippi et de l'Alabama et offre plus de garanties de confort et de sûreté que toutes les routes conduisant à l'Est et au Nord.

La voie traversant des Etats à esclaves, on n'a rien à craindre pour les domestiques.

Entre Stevenson et Chattanooga, la ligne longe les rives de la rivière Tennessee et le pied de la montagne Lookout et offre ainsi un spectacle plus pittoresque et plus grandiose qu'aucune autre voie sur le North River. A Dalton, Georgie, on a le choix de voies continues—par la Georgie, la Caroline du Sud et la Caroline du Nord, à Richmond ou

*Par la grande ligne métropolitaine,* qui traverse le Tennessee Est et la Virginie. On ne voyage que cinquante milles (ce nombre diminue tous les jours) en diligences, entre Knoxville et Bristol. Le pays est sain, l'aspect des montagnes est magnifique; la route s'étend jusqu'à Lynchburg, Richmond et toutes les CÉLÈBRES SOURCES DE LA VIRGINIE.

Le tableau suivant, des distances prouve que c'est la véritable voie [illegible] entre la Vallée du Mississippi et tous les points de l'Ouest et du Nord.

| | | |
|---|---|---|
| Memphis à Stevenson | 271 | milles |
| Stevenson à Chattanooga | 38 | " |
| Chattanooga à Dalton | 38 | " |
| Dalton à Knoxville | 110 | " |
| Knoxville à Bristol | 130 | " |
| Bristol aux Sources blanches sulfureuses de Montgomery, sur la ligne du chemin de fer de la Virginie et du Tennessee | 126 | " |
| Sources blanches sulfureuses de Montgomery à Salem | 18 | " |
| Salem à Lynchburg | 60 | " |
| Lynchburg à Richmond | 120 | " |
| Richmond à Washington City | 130 | " |
| Washington City à Baltimore | 38 | " |
| Baltimore à Philadelphie | 98 | " |
| Philadelphie à New York | 87 | " |

Ce qui fait une distance de 1266 milles de Memphis à New York, contre 1567 milles par la voie de Cairo et de la voie centrale de l'Illinois et celle de New-York.

A Salem, les passagers prennent des diligences à quatre chevaux voyageant sur un chemin macadamisé et allant aux Sources douces et blanches sulfureuses et à Charleston Kanawha, etc.

*Les embranchements Nord et Est de l'ADAMS EXPRESS COMPANY parcourent cette route.*

R. AYRES, Surintendant du transport, à Memphis. F. C. ARMS, Surintendant Général. LAVALETTE, SHIRLEY & Co., Agents du fret du Chemin de fer de Memphis et de Charleston et de tous les bateaux à vapeur, à Memphis, Tenn. JOHN E. HYDE & Co., 66, rue Poydras, Nlle Orléans, Agents du chemin de fer de Memphis et de Charleston et de la ligne des bateaux à vapeur de la Nlle-Orléans et de Memphis. 16 juil—2m

LIGNE RÉGULIÈRE DE BATEAUX A VAPEUR FRANÇAIS DE LA HAVANE AU HAVRE, Touchant à Vigo, Espagne. ALMA, VIGO, BARCELONNE, CADIX, FRANC-COMTOIS. Départ de la Havane, le 12 de chaque mois. Prix du passage pour le Havre: Première classe $170, Seconde do [illegible]. Il y a un médecin à bord. S'adresser, à la Havane, à M. J. M. Langrenée, et à la Nouvelle Orléans à MM. Ed. Dupasseur & Co, Agents. N. B.—Les bateaux ne s'arrêteront que 8 heures à Vigo. 20 juin—4m

A LOUER.

Une maison grande et confortable avec un jardin, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, convenable pour une nombreuse famille ou pour une pension bourgeoise. Prix modéré.—S'adresser au bureau de l'Abeille, No 183 rue de Chartres, au dessous de la Librairie Nouvelle. 4 juil

Tapis, toiles cirées, nattes.

En magasin et à vendre au plus bas prix du marché: Tapis de velours de Bruxelles, trois plis, Ingrain, [illegible] TODD & CO, 120 rue Canal. 11juil

On DEMANDE à louer une bonne cuisinière et blanchisseuse dans une petite famille. S'adresser à l'encoignure Bourgogne et Esplanade. 11 juil

EN débarquement du navire E G Barney, de Bordeaux: [illegible] A vendre par B. TALAMON, 181 rue Royale.

MARSEILLE—[illegible] A vendre par B. TALAMON, 181, rue Royale.

EN débarquement du navire Barney, de Bordeaux: 100 caisses de 100 1/2 sardines de F. Rondenet, de Nantes; 34 do de conserves [illegible]; 12 octaves vin vieux [illegible]; 12 barriques vin rouge St Julien 1854; [illegible] grand vin Château Margaux; 25 do de Château Lafitte. A vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 30, Douane. 27 juil

EN débarquement du navire Barney, de Bordeaux: [illegible] GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 30, Douane. 27 juil

F. NEWHALL, Entrepôt de Tapisserie française et américaine, Rue du Canal, No 66, encoignure Vieille-Levée, au premier.

Je viens de recevoir et offre de vendre la tapisserie la plus fine et le mieux choisi de TAPISSERIE qu'il y ait sur le marché, comprenant en partie: Tapisserie dorée, velours, à fresques, chêne, marbrée, granit, représentant des statues, ornements, paysages, bordures dorées et de fantaisie. En magasin: un grand stock de tapisserie à bas prix et prix moyens, bordures dorées et de fantaisie, papier pour ciel de lit, etc. F. NEWHALL, Rue du Canal, No 66, enc. Vieille-Levée, au 1er. 6 juin—2m

SOURCES D'ABITA, de Bagley

CONSTAMMENT en magasin une grande quantité des Eaux de ces sources, en barils, demi barils et boites, à vendre par Moreau & Crookes, No 12, rue Gravier. 1juil—1m

AVIS.

Les personnes qui ont souscrit au capital de la Compagnie du chemin de fer Méridional du Pacifique et qui n'ont pas encore payé le montant de leur souscription sont priées de le faire immédiatement. Geo. C. LAWRASON, Secrétaire. 3mai

Avis.

POUR cause de réparations, le magasin de mercerie de la maison Edmond Freidevaux, rue de Chartres No 55 est transféré au 1er étage. Réouverture le 15 octobre. 15 juin

AMANDES—424 sacs amandes fraîches et tendres de Tarragone, en débarquement du navire Juha et à vendre par H MEUGENS, 31, rue de la Commune.

GENIÈVRE—10 pipes de genièvre de Hollande très blanc et supérieur, marque "Nec plus ultra", importé directement, venant d'être reçu et à vendre par H MEUGENS, 31, rue de la Commune.

SEINES, EPERVIERS ET TREMAILLES

A VENDRE en gros et en détail au plus BAS PRIX de la place, un très grand assortiment de SEINES, EPERVIERS et TREMAILLES en fil très fort de chanvre et coton, à mailles ordinaires, petites et très petites, pour chevrettes, dans toutes les dimensions. Le soussigné voulant se retirer des affaires, RÉDUIRA SES PRIX. F. LEVERRIER, rue de Chartres, 67, entre Bienville et Conti. 27 janv

JOHN CULBERTSON, AVOCAT ET CONSEILLER, No 58, Passage de la Bourse St Louis, entre les rues Conti et Bienville. 3janv—1an

AUX DAMES. CHANGEMENT DE MAGASIN. Magasin de mercerie bien connu, de feu Mme Taber.

Mlle TH. DETER, qui a succédé à Mme G. Taber, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'elle a transporté son magasin du No 92 rue de Chartres, au No 156, RUE DU CANAL, où elle aura constamment un assortiment complet de tous les articles pour les travaux d'aiguille et les broderies. 10 mai

Avis aux Dames.

256, Rue Royale, entre Dumaine et St Philippe. CORSETS A L'IMPÉRATRICE.

Les seuls qui aient reçu la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1855. Mme FLANDRAIN, de Paris, corsetière des artistes des théâtres de la ville, invite les dames élégantes et de bon goût à lui faire faire un de ses gracieux et magnifiques CORSETS, véritables conservateurs de la taille, dont la réputation est si grande à Paris. Madame FLANDRAIN fait sur commande [illegible]. Tous les objets portent le cachet de la maison afin d'éviter la contrefaçon. 16 fev

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons; 500 dito de 2 gallons; 150 dito de 1 gallon. A vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, 30, rue de la Douane. 20 juil

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons, 300 do de 3 do, 200 do de 2 do. En magasin et à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co.

SARDINES à l'huile—50 caisses de 100 1/2 boîtes de la marque Gillet de Lorient; 20 caisses de 100 1/4 [illegible] en magasin et à vendre par V & E RAIGNAN, 29, rue St Louis.

COGNAC—Vineyard Proprietors, de Cognac; [illegible]; Eschenauer & Co La Rochelle; Fine Champagne, Lorrande. Sous les clés de la douane et à vendre par V & E RAIGNAN, 29, rue St Louis. 25 juil

RIZ—50 tierçons, à vendre par DONNELLY, BEZZINA & CO, 66 et 70, rue Tchoupitoulas.

CHAUX—[illegible] barils, à vendre par ALFRED KEARNY, 12 rue des Magasins.

Bureau des Commissaires de la Compagnie de Navigation du Canal Carondelet.

LES Commissaires de cette Compagnie étant désignés par compromis et conformément à leur charte approuvée le 16 mars 1857, possesseurs de tous les droits, propriétés et franchises de l'ancienne Compagnie de Navigation de la Nlle Orléans, donnent, par les présentes, avis au public que des livres de souscription au capital de la dite Compagnie seront ouverts lundi, 13 du courant, au No 30, Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Bienville, sous la surveillance de MM. E GARDERE, président du Bureau, GEORGE URQUHART, L. F. GENERES, R. M. DAVIS, Wm W. MONTGOMERY, W. C. C. CLAIBORNE, Hy St PAUL, WALTER NICOL, P. H. MONSSEAUX. 8juil—1m

Avis de société.

A PARTIR de ce jour, la raison sociale de la maison Sosthène Thomas, sera SOSTHÈNE THOMAS & Co. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1857. pr pro. de SOSTHÈNE THOMAS, J. J. HERB. 2 juil—3m

Avis.

M. ALPHONSE CHOPARD s'étant retiré de la maison Donnelly, Bezzina & Co, les deux soussignés se chargent de la liquidation à partir du 1er juillet 1857.

M. Henry Murray continuera le même genre d'affaires, pour son propre compte, au même magasin, No 66 & 70, rue Tchoupitoulas, sous la raison Donnelly, Bezzina & Co. HENRY MURRAY, A CHOPARD. Nlle-Orléans, 1er juillet 1857. 1juil

TOMBOLA.

On vend par souscription, 10,000 billets à $1. 278 lots gagnants, ayant une valeur réelle de $16,000, exposés

Nos 161 et 163 rue Royale.

Les deux premiers lots sont: une propriété située rue St-Pierre, estimée $3000; une à Mandeville, $2500. On peut en voir les plans à l'exposition.

Les gagnants seront mis en possession sans aucun frais et débours.

Les autres lots se composent de magnifiques bracelets, parures en diamants, montres-savonnettes de grand prix, montres en or et argent, nécessaires en argent, quelques pièces d'argenterie, grands et petits tableaux, fusils, pistolets, revolvers Colt, bijouterie de toute sorte, &c. &c. le tout estimé à un prix très modéré, ainsi que l'on pourra s'en convaincre sur le tableau qui sera toujours à la disposition du public. Chaque billet portera ma signature: BOUTEUR.

Toute personne prenant 10 billets au siège de la Tombola, en aura un de gratification.

300 billets seront distribués au bénéfice des orphelins. 3 avril

Les juges et les membres du barreau, Les négociants, &c. qui désirent apprendre L'espagnol, LE FRANÇAIS, L'ALLEMAND, L'ANGLAIS, L'ECRITURE, LA TENUE DES LIVRES, Et les mathématiques; ou qui désirent que leurs enfants acquièrent une connaissance de ces branches en 64E, sont informés qu'il y a un appartement et un professeur pour chaque branche (afin que les hommes d'affaires ne perdent pas de temps) au COLLÈGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, Rue du Canal, No 166. Le public est invité à venir visiter l'établissement. 3 août RUFUS DOLBEAR.

TEINTURERIE NOUVELLE. H. BARBIER. F. THOMAS, Teinturier dégraisseur, rue Royale No 73, entre Conti et Bienville—et No 294 entre St-Philippe et Ursulines, N. Orléans. Elèves de la Manufacture Impériale des Gobelins, à Paris. —Teintures et apprêts perfectionnés par les procédés les plus récents. [illegible]

LIQUIDATION—LIQUIDATION.

*Profitez-en sans retard.*—Le tout à 25 pour 0/0 au-dessous des prix les plus réduits de la place.

A. GALEPPI, 161 rue de Chartres, encoignure Toulouse.

A l'honneur de prévenir le public qu'étant appelé en Europe pour affaires d'intérêt il commencera dès aujourd'hui la liquidation de son grand assortiment consistant en plus de 60,000 rouleaux de papiers peints [illegible]. Un grand assortiment de glaces françaises et d'Allemagne, avec cadres riches ou simples de toutes grandeurs. Chapelets, médailles, crucifix, papiers à dessin. [illegible] Toutes ces marchandises sont fraîches et une grande partie vient d'être reçue [illegible]. 23 juil—1m

ETAT DE LA LOUISIANE. Bureau de l'Exécutif.

ATTENDU que Bernard Turpin a demandé la cancellation de deux bons de dix mille piastres chacun donnés comme garantie pour l'accomplissement fidèle de ses devoirs d'encanteur dans la ville de la Nlle-Orléans—le premier daté du 15 février 1853 et le second daté du 28 avril 1855, chacun par ledit Bernard Turpin comme principal [illegible].

[illegible]

En foi de quoi j'ai mis ma signature et le sceau de l'Etat à Baton Rouge, ce 21 juillet A. D. 1857 et la 82me année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique. (L. S.) (Signé) ROBERT C. WICKLIFFE, Gouverneur. ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat. 23 juillet—30

VÊTEMENTS D'HOMMES, DE JEUNES GENS ET D'ENFANTS, Presque aux prix coûtant. EXCELLENTE OCCASION.

ALFRED MUNROE & CO, No 34, rue des Magasins, Encoignure Gravier.

VENDRONT leur grand stock de vêtements d'été presque aux prix coûtant. Une réduction de 50 cts à $1 dans les habits. Une réduction de 50 cts à $1 dans les pantalons. Habits, Pantalons, Chemises, Chemises de peau, Caleçons et Bas. Chemises patentées sans égales. Ces chemises sont parfaitement faites, aussi bonnes, pour le prix, que toutes les autres chemises, et leur sont supérieures sous le rapport de la forme. Il y en a de toutes les grandeurs. MALLES, VALISES, SACS DE VOYAGE et PARAPLUIES. Un assortiment complet de vêtements en caoutchouc, couvertures de piano, couvertures, draps d'habillement, couvertures de fusils etc, etc, à vendre aux prix des fabricants. Venez examiner et juger par vous-mêmes, AU MAGASIN A PRIX FIXES de ALFRED MUNROE & Co, No 34, rue des Magasins, encoignure Nord-Est de la rue Gravier. 18 juil

A LOUER.

Un grand bureau de devant, au deuxième étage, au No 96, rue Gravier, à livrer le 1er novembre prochain. S'adresser à O. B GRAHAM, No 96 rue Gravier. 31 juil—6

Southern Institute. 145, rue St-Louis.

M. E. BOURSIN, principal de cette Institution, a l'honneur d'annoncer aux parents des élèves et aux familles en général que les vacances de l'année scolaire qui vient de s'écouler commenceront le 1er août 1857 et se termineront le 16 du dit mois.

La rentrée des classes pour la nouvelle année scolaire (1857-58) aura donc lieu le lundi, 17 août 1857.

WAGENER & CO, Fabricants de Registres et Relieurs, No 20, Commercial Place.

ANNONCENT respectueusement au public que M. J. WAGENER, s'est retiré de la société. Ils continueront les affaires au même local. Leurs outils et machines étant entièrement neufs et de la meilleure qualité, le travail dont on les chargera sera parfaitement exécuté. Le public est prié de venir examiner les échantillons. Demandes—Un excellent RELIEUR trouvera un emploi permanent chez eux. WAGENER & CO. Nlle-Orléans, 26 juin 1857. 4juil—1m

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL—Août 1857.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

| | |
|---|---|
| Allquet Marie Mlle | Humbert Mme née Rigaud |
| Albert J J | Mesnard Jean Hubert |
| Bergey Pierre | Isoard J B Mme Vve |
| Bertrand Louis Alexandre | Lacroux Mme Vve née M A Grignard |
| Bidault Georges François | |
| Barbezet George | Michaud A |
| Chiappa Joseph Marius | Montreuil Desiré, cuisinier |
| Croquis Pierre Nicolas | |
| Crousillac Joachim | Noret Louis |
| Chillot Firmin | Pinconnat |
| Danet Bernard | Peschon ou Peschère Jean |
| Duco Jacques | Petetre |
| Ferran Joseph | Queyron Mme Vve, née Marguerite Chatelet |
| Gironx Claudius | |
| Groff Adolphe et François | Ravarre Antoine |
| Graff Anne Madame, née Vinckler | Saget Nicolas Rosalie dit Julien |
| Gilbert Pierre David Benjamin | Skymanska Marie Mlle |
| Guerrin François | Schmidt Jean Joseph André. |
| Grandin Charles Auguste | |

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 162, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 3 août

CONSERVES—100 caisses sardines à l'huile de la marque B Guillous; 20 caisses champignons de Paris; 10 do petits pois de Nantes. A vendre par BEUGUIERE & Co, 16 rue Bienville. 3 juil

GODCHAUX FRERES, 107 et 108, VIEILLE-LEVÉE,

OFFRENT à des prix très réduits leur magnifique stock de marchandises de printemps et d'été, comprenant un assortiment des plus variés de beaux vêtements en tous genres pour hommes et jeunes gens.

Ils offrent également aux marchands tailleurs les marchandises suivantes qu'ils viennent de recevoir: Mérinos noirs, français et anglais; Casimirs fantaisie et unis, Cachemires de do, Coutils français et anglais, nouveautés. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront constamment un grand assortiment de chemises, de faux cols, de bretelles et de bas, [illegible]

A VENDRE.

HUILE de Colza, Couvre fromage français à [illegible], Chauffoirs à bains, Plateaux de Paris, Fers en couronnes français pour tailleurs, Lampes de coté et à suspension, à bombine pour cafés et épiceries. Attendu: trappes à mouches. R. MAUTRÉ & Co, No 35 rue Condé. 22juil

CANNELLE à l'entrepôt—5 balles, à vendre par BERNARD TURPIN.

LOTERIES DE SWAN & Co.

*Les plus belles loteries qui aient jamais été tirées!*

Gros Lot, $60,000!

$1,000,000 pour être distribués en août.

Billet, $10 seulement.

*Les loteries suivantes seront tirées publiquement par S. SWAN & Co., Directeurs de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DE PORT GAINES, en Georgie, dans le mois d'août 1857.*

DANS LA VILLE D'ATLANTA, Georgie.

Classe 47—pour être tirée SAMEDI, 1er août 1857

Classe 48—pour être tirée SAMEDI, 8 août 1857

Classe 49—pour être tirée SAMEDI, 15 août 1857

Classe 50—pour être tirée SAMEDI, 22 août 1857

Classe 51—pour être tirée SAMEDI 29 août 1857

SUR LE PLAN DE NOMBRES SIMPLES!

Trois mille trois cent quarante cinq lots

TRENTE MILLE BILLETS.

Près d'un lot à chaque neuf billets.

MAGNIFIQUE PLAN! TIRAGE

Tous les Samedis, dans le mois d'août.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | Lot de | $60,000 sont | [illegible] |
| 1 | do | 20,000 | [illegible] |
| 1 | do | 5,000 | [illegible] |
| 1 | do | 2,000 | 2,000 |
| 1 | do | 2,000 | 2,000 |
| 1 | do | 2,000 | [illegible] |
| 1 | do | 2,000 | [illegible] |
| 1 | do | 2,000 | [illegible] |
| 1 | do | 2,000 | [illegible] |
| 1 | do | 2,000 | [illegible] |
| 1 | do | 2,000 | 2,000 |
| 9 | do | [illegible] | [illegible] |
| 45 | do | [illegible] | [illegible] |
| 100 | do | 125 | [illegible] |
| 100 | do | 75 | 7,500 |

APPROXIMATIONS.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 | Lots de $250, | approx. de | $60,000 sont | [illegible] |
| 4 | do | 175 | do | 20,000 | [illegible] |
| 4 | do | 125 | do | 5,000 | [illegible] |
| 32 | do | 50 | do | 2,000 | [illegible] |
| 36 | do | 50 | do | 500 | [illegible] |
| 3,000 | do | 20 | sont | | [illegible] |

3,346 lots s'élevant à [illegible]

Billet entier, $10.—Moitié, $5.—Quart, $2 50. Huitième, $1 25.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les nombres 1 à 30,000, correspondant avec les numéros des billets imprimés séparément sur des morceaux de papier, sont entourés de petits tubes en ferblanc et mis dans une roue.

Les premiers 346 lots, imprimés et entourés de la même manière, sont mis dans une autre roue.

Les roues sont tournées, on tire un numéro de la roue des numéros, et, en même temps, un lot de l'autre roue. Le numéro et le lot sont ouverts au public et enregistrés par les commissaires qui inscrivent le lot en regard du numéro tiré. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots soient tirés.

Approximations.—Les deux numéros qui précèdent et les deux qui suivent ceux qui gagnent les 17 premiers lots, auront droit aux 68 lots d'approximation, d'après le plan.

Exemple:—Si le billet No 11,250 gagne le lot de $60,000, les billets Nos 11,248, 11,249, 11,251, 11,252 auront droit à $250 chacun. Si le billet No [illegible] gagne le lot de $20,000, les billets Nos 548, [illegible] 552 auront droit à $175, d'après le susdit plan.

Les 3000 lots de $20 seront déterminés par le dernier chiffre du numéro qui gagnera le lot de $60,000. Par exemple, si le numéro qui gagne le lot de $60,000 se termine par le No 1, tous les billets dont le dernier chiffre est 1 ont droit à $20, si le numéro se termine par 2, tous les billets dont le dernier chiffre est 2 ont droit à $20, et ainsi de suite.

On garantit aux personnes qui achètent 10 billets entiers (quand les numéros se terminent par 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0) un lot de $20, demi et quarts de billets en proportion.

Il sera vendu des certificats de 10 billets aux prix dessous, pour le risque sur les billets, et l'acheteur aura droit à tout ce qu'il gagnera en outre des lots de $20.

On vendra des certificats de paquets aux taux suivants, c'est à dire le risque:

Certificat d'un paquet de 10 billets entiers [illegible]; do de 10 demi billets [illegible]; do de 10 quarts [illegible]; do de 10 huitièmes [illegible].

En demandant des billets ou des certificats [illegible]

F. SWAN & Co, Atlanta, Geo., ou à S. SWAN, Montgomery, Ala. 25 juil—vlt. et dim.

MM. Bellanger & Co.

ANNONCENT au public qu'ils ont transporté leur confiserie de l'encoignure Royale et Orléans au No [illegible], RUE ORLEANS, près le théâtre, où ils continueront [illegible]. Ils viennent de recevoir un magnifique assortiment de [illegible]; 500 boites de BISCUITS [illegible]; BONBONS; COSAQUES, CONSERVES, LIQUEURS, etc. Qu'ils offrent aux marchands aux prix [illegible]

Avis de dividende. Banque d'Etat de la Louisiane.

Samedi 1er août 1857.

AVIS est donné aux actionnaires de cette Banque, que, par une résolution de la Direction, adoptée ce jour, il a été déclaré un dividende semi annuel de cinq pour cent payable, aujourd'hui, lundi, 10 du courant. 1 août RICHARD RELF, Caissier.

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison de O. TALAMON & Co., est dissoute à partir du 1er août, par limitation de contrat. Nouvelle-Orléans, 1er août 1857. p. proc. O. TALAMON, CHS TALAMON, p. proc. A. DESSOMMES.

Formation de Société.

LES soussignés ont formé, à partir de ce jour, une société sous la raison de TALAMON & DESSOMMES. Ils continueront le même genre d'affaires que faisait la maison O. Talamon & Co et restent chargés de sa liquidation. Nouvelle-Orléans, 1er août 1857. p. proc. O. TALAMON, p. pro. A. DESSOMMES. 1août—1m

Dissolution de société.

PAR suite de la mort de M. John H. Owen, la société Martin, Owen & Cobb est dissoute, à partir d'aujourd'hui. Les survivants continueront les affaires sous la même raison pour la liquidation seulement. THOS J. MARTIN, DANIEL COBB, JNO DOLBONDE, Associés survivants. 1er août—1m

Avis de société.

LES soussignés ont formé, aujourd'hui, une société, pour les affaires de commission en général, sous les noms de MARTIN, COBB & Co, Nlle Orléans, COBB, MARTIN & Co, New York. THOS J. MARTIN, Louisville, Ky. DANIEL COBB, New York. JNO. D. COBB, JNO. DOLBONDE, Nlle-Orléans. 1 août—1m

Matériaux de construction. BRIQUES, BOIS DE CHAUFFAGE, &c. &c.

J. DEMORUELLE, marchand au Vieux Bassin, entre Toulouse et Franklin, tient constamment un assortiment de matériaux de construction tels que chaux, sable blanc et jaune, ciment et plâtre de Paris, bardeaux, lattes et madriers. Aussi: un assortiment de briques à feu, anglaises, françaises et américaines, ainsi qu'un assortiment complet de bois de chauffage. Une attention particulière sera donnée à la prompte exécution des ordres de la campagne. 1 août—6

Avis aux Dames. LAIT ANTÉPHELIQUE.

10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans.

*Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.*

LE LAIT ANTÉPHELIQUE si avantageusement connu, est employé en France pour l'hygiène du visage, contre les taches de rousseur principalement [illegible]

F. S.—La Poudre Végétale [illegible]. Principal dépôt à la Nouvelle-Orléans [illegible] Remparts et St Louis [illegible]

HUILE d'olives, sardines, vin rouge, &c.—300 paniers huile d'olive; 200 caisses de 1/2 et 1/4 boites sardines; 30 barriques bon vin rouge de famille; 20 barriques vin blanc supérieur; 60 paniers champagne; [illegible] pipes eau de vie Cognac, Larouche; 20 octaves eau-de-vie Cognac, Rochelle. En douane, ayant droit au drawback et à vendre par GRATIAA, COMMAGÈRE & Co, No 30, rue de la Douane. 29 juin

CIGARES—12,500 cigares de la Havane; 10 barils cigarettes; 15 caisses do, en débarquement du brick Tallulah, venant de la Havane, à vendre par BORRIO & FRERES, 54, rue Gravier. 14 mai

SOUS les clés de la Douane—120 quarts et huitièmes eau-de-vie Cognac de "la Roche" de marques Bouquet, [illegible] Michel & Fils, etc. 100 caisses absinthe et Kirsch Pauvajol, Brunetton & Co. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27 rue St Louis. 27 juil

MOUTARDE—250 douzaines moutarde fine et supérieure de Kentucky, en débarquement du bateau à vapeur R. J. Ward, à vendre par H M BARLOW & Co, 18, rue du Canal. 16mai

VANILLE—1 caisse vanille, à vendre par BEUGUIERE & Co, 16, rue Bienville.

VINAIGRE à l'estragon—27 caisses, en débarquement du navire [illegible] venant de Bordeaux, à vendre par [illegible], Encoignure Royale et Conti.

EN débarquement du navire E G Barney, de Bordeaux: 34 barriques vin rouge St Jean; 15 quarts eau-de-vie Lafontaine, 1re preuve, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19 rue St Louis. 27 juil

SARDINES à l'huile—125 caisses, demi et quarts boites, de Nantes et de la Rochelle. A vendre par EUG ROCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St Louis. 27 juil

A VENDRE.

UNE jolie négresse âgée de 19 ans, bonne cuisinière et très bonne blanchisseuse et repasseuse, domestique de maison, recommandée sous tous les rapports, comme sujet de toute confiance, parfaitement acclimatée, exempte de tous vices et maladies prévues par la loi. S'adresser à J. B. DERREY, Courtier, rue de la Douane, enc. Bourbon, No 96. 20juil

ETOUPE—3000 balles étoupe, à bas prix, quelques balles de première qualité, à vendre par ALFRED KEARNY, 12 rue des Magasins. 16mai

Tubes en fontaine du Connecticut.

6 CAISSES, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, Vieille Levée. 31juil—6f

HUILE de baleine—[illegible] barriques, à vendre par W F VREDENBURGH & Co.